

Lyon, le 10 novembre 2020

Métropole de Lyon
DDUCV - STPU
Service Planification
20 Rue du Lac - CS 33569
69005 LYON Cedex 03

Objet : Avis du Sepal sur le projet de modification n°2 du PLU-H de la Métropole de Lyon

Monsieur le Président,

Le Sepal a pris connaissance avec intérêt et attention de l'ensemble des pièces constitutives du projet de modification n°2 du PLU-H de la Métropole de Lyon.

Les modifications apportées portent sur les points suivants :

- la prise en compte des risques technologiques (transport de matières dangereuses, installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)), par la traduction de plusieurs porters à connaissance (PAC) du Préfet du Rhône ;
- la prise en compte d'équipements publics ou d'intérêt collectif pour lesquels une autorisation d'urbanisme est indispensable dans les meilleurs délais.

Je vous informe que ces modifications n'appellent pas de remarque particulière de la part du Sepal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Béatrice VESSILLER,
1^{ère} Vice-Présidente du Sepal

